

2 OCTOBRE 1954.-

RIANS.-(18)
ooooo

Vers 20 H.

SAMEDI (2 OCTOBRE 1954) vers 20 Heures, Mme ESTEVES Michel, Messieurs Jean BUREAU, GADOIN Gustave et plusieurs personnes de RIANS, ont pu observer pendant 17 mn environ une boule lumineuse en direction de STE SOLANGE et qui descendait lentement et verticalement. Puis, jusqu'à l'horizon elle se déplaça vers la droite avant de disparaître. Les observateurs ne peuvent affirmer qu'il s'agit d'une soucoupe volante, mais toujours est-il que l'objet lumineux en question est un phénomène d'actualité et de là à l'affubler du nom de soucoupe volante il n'y a qu'un pas. Aurons nous bientôt l'explication que tout le monde attend.

BERRY REPUBLICAIN MARDI 5 OCTOBRE 1954. (VALLEE - MICHEL)

ENQUETE DE M. DESBOIS.

Monsieur GADOIN est décédé.

Monsieur Jean BUREAU n'a pas de souvenir précis de cette observation. Il semble de bonne foi. Néanmoins il précise qu'à cette époque il était âgé de 22 ans, qu'il lui semble avoir vu, en compagnie des deux autres témoins, une boule de couleur rouge environ grosse comme deux poings qui descendait verticalement et a disparu en direction de STE SOLANGE.

Mme ESTEVES Michel est beaucoup plus loquace et sa bonne foi paraît difficile à mettre en doute. Elle se souvient fort bien et beaucoup mieux que M. BUREAU de ce qu'elle a vu. Elle avait

à l'époque 40 ans. Elle indique qu'elle a vu en fin de journée une boule rouge de la grosseur d'une orange qui descendait verticalement et qui semblait animée d'un mouvement hélicoïdal. Il lui aurait semblé que cette boule était attirée vers et par le sol. C'est Monsieur GADOIN Gustave aujourd'hui décédé qui lui aurait fait remarquer. La boule a disparu vraisemblablement derrière les arbres qui sont près de la ferme de RECHIGNAN et s'est évanouie en direction de ST SOLANGE. Il ne pleuvait pas. Les deux témoins précisent que le phénomène n'était à leur sens, ni un avion, ni un hélicoptère, ni un phénomène atmosphérique connu. L'hypothèse d'une fusée venant de la Base Aérienne 702 ~~AVORD~~ est à exclure ainsi que les exercices d'artillerie qui sont effectués sur le polygone militaire distant de 20kms à l'EST et délimité par la Route Nationale 151.

A l'étude de cette observation sur Carte d'Etat Major (feuille XXIV 23 SANCERRE) il apparaît que la voie Romaine allant de BOURGES à COSNE traverse la commune de RIANs en direction de COSNE cette voie conserve son nom. En traversant la commune de STE SOLANGE elle porte le nom de Chemin JACQUES COEUR.